

Saleux *infos*

Bulletin N° 02 – MAI 2020

Mot du Maire

Chères Saleusiennes, Chers Saleusiens,

Je tiens à vous remercier de nous avoir accordé votre confiance lors des élections municipales du 15 mars dernier et ce, malgré les conditions difficiles dues à l'épidémie du Covid 19.

C'est d'abord une émotion personnelle. Être maire, est pour moi le plus beau mandat, celui de la proximité, du contact et de l'action. De plus, être la première femme élue maire de Saleux me rend particulièrement heureuse.

Je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait, mais également l'importance de la tâche et la responsabilité qui m'incombent pour l'avenir de notre village.

Merci encore à toutes et à tous pour votre soutien. Avec tous les élus, nous serons présents au quotidien pour répondre à vos attentes. Nous mettrons toute notre énergie et toute notre détermination pour mener à bien les projets indispensables aux besoins de chacun.

Vous pouvez compter sur notre engagement et sur notre détermination, pour que Saleux soit un village serein où il fait bon vivre.

Je vous renouvelle tous mes remerciements, et espère pouvoir vous rencontrer et échanger avec vous dans un avenir proche.

Prenez soin de vous et de vos proches, il nous faut rester très prudents face à cette épidémie qui bouleverse nos habitudes et notre quotidien.

Le Maire
Isabelle RAMBOUR

Permanence du maire

Madame Rambour, maire de la commune de Saleux, propose aux administrés de tenir une permanence chaque mercredi de 17h à 19h en mairie. Cette disposition prendra effet à compter du mercredi 10 juin.

Conseil municipal

La prochaine réunion du conseil municipal se déroulera le 18 juin à 20 heures dans la salle Espace Viandier. Les mesures sécuritaires liées à l'épidémie du corona virus sont toujours à respecter ; elles rendent nécessaire la délocalisation du conseil municipal qui peut, dans la grande salle Viandier, respecter les règles de distanciation sociale édictées par le gouvernement.

Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX

Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29
lendemain matin (8h00)

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances

En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.

Communauté d'agglomération Amiens Métropole

Site Internet : www.saleux.fr

Email : mairie@saleux.fr

Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62

(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)
ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au

La banque alimentaire :

La prochaine distribution de denrées alimentaires aura lieu le mercredi 10 juin. Les bénéficiaires seront contactés afin de convenir d'un horaire et de rappeler les modalités particulières de remise des produits. Il s'agit bien évidemment de toujours respecter les mesures sanitaires afin de préserver la sécurité de tous : les bénéficiaires de l'aide alimentaire comme les distributeurs bénévoles.

Distribution des masques de protection .

L'étalement sur plusieurs jours, la mise en place de créneaux avec des secteurs géographiques distincts, ont permis à cette opération de se dérouler dans des conditions sereines. Grand merci à vous tous, habitants de Saleux ; grand merci à celles et ceux, élus et citoyens volontaires, qui ont assuré les permanences de distribution. Néanmoins il demeure un certain nombre de personnes qui n'ont pas pu se présenter lors de ces séquences de remise de masques. Pour ces habitants de la commune une journée supplémentaire aura lieu le samedi 30 mai, de 10h à 16h, dans la même salle André Chauvin.

Si après cela des manques venaient à subsister du fait de l'incapacité à se déplacer de certaines personnes, contactez la mairie (03.22.33.27.27); nous trouverons un moyen de faire parvenir les masques à destination.

Rentrée scolaire : cantine et accueil périscolaire ;

Les inscriptions sont à prévoir dès à présent pour la rentrée de septembre. N'attendez pas pour vous procurer le dossier et le remplir. **Contactez le secrétariat aux heures habituelles d'ouverture (03.22.33.27.27)**; vous pourrez obtenir tous les renseignements nécessaires. Sachez que ces dossiers d'inscription sont à retourner avant la fin du mois de juin et que le non-retour signifiera que vous ne souhaitez pas inscrire votre (vos) enfant(s) à ces services. Ces formalités remplies, il vous faudra néanmoins contacter le secrétariat de la mairie entre le 17 et le 21 août pour définir le mode d'inscription (jours de présence) de votre (vos) enfant (s) et procéder au paiement.

Modalités d'inscription pour la rentrée de septembre 2020.

Le protocole sanitaire en place limite l'accès des établissements scolaires aux élèves et au personnel. Les inscriptions des nouveaux élèves devront donc se dérouler à distance, en utilisant les ressources informatiques avant le 12 juin.

- Les parents n'ayant pas encore d'enfant scolarisé adresseront un mail sur la boîte : Ecole.saleux@ac-amiens.fr , en indiquant
 - En objet : INSCRIPTION de : *Nom, prénom et date de naissance de l'enfant.*
 - Dans le corps du message : *Nom, prénom et adresse des parents.*
- Les parents ayant déjà un ou des enfant(s) scolarisé(s) adresseront un message au directeur via la messagerie de l'ENT en indiquant :
 - En objet : INSCRIPTION de : *Nom, prénom et date de naissance de l'enfant.*
 - Dans le corps du message : *Nom, prénom du ou des enfant(s) déjà scolarisé(s).*

Les parents recevront en retour les documents à remplir et la liste des pièces justificatives.

En fonction des décisions gouvernementales sur le protocole, le directeur organisera une réunion d'information ou communiquera par messagerie électronique.

Automobilistes attention à votre vitesse !

La rue Roger Salengro est particulièrement délicate pour la circulation automobile. Mais la dangerosité se trouve anormalement accrue quand des conducteurs utilisent cette voie à une vitesse excessive. Des panneaux précisent le 30 km/h ; mais à plusieurs reprises des signalements relèvent 60,70 km/h. Les policiers municipaux ont déjà verbalisé des conducteurs irrespectueux et dangereux. De nouveaux contrôles inopinés vont être réalisés dans cette rue Roger Salengro et les infractions seront sévèrement sanctionnées. La sécurité des utilisateurs de cet axe routier est bien sûr prioritaire ; nous ne pouvons donc laisser perdurer de tels agissements dans notre commune.